



61, rue Henri Regnault  
92400 Courbevoie

## FONDATION DU PROTESTANTISME

### Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

## FONDATION DU PROTESTANTISME

Fondation reconnue d'utilité publique par décret du 31 juillet 2001

45 rue de Clichy 75009 Paris

Siren : 439 714 189

## Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

Au conseil d'administration de la Fondation du Protestantisme

### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Fondation du Protestantisme relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la fondation à la fin de cet exercice.

### Fondement de l'opinion

#### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

## Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice :

- Le chapitre « Compte emploi ressources et son annexe » présenté en pages 20 et suivantes de l'annexe expose les modalités et hypothèses retenues pour l'élaboration du compte de résultat par origine et par destination (CROD) et du compte d'emploi annuel des ressources (CER).

Nous avons vérifié que les modalités retenues pour l'élaboration du CROD et du CER font l'objet d'une information appropriée, sont conformes aux dispositions du règlement ANC n° 2018-06 modifié par le règlement ANC 2020-08 et ont été correctement appliquées.

- Nous nous sommes également assurés de la présentation d'ensemble des comptes annuels.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du trésorier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres du conseil d'administration.

## Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la fondation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

## Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fondation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Commissaire aux comptes

Forvis Mazars

Courbevoie, le 20 juin 2024



Luc Mary  
Associé

---

# COMPTES ANNUELS

---

Exercice clos le 31 décembre 2023

## 1. PRESENTATION GENERALE

### 1.1. PRESENTATION DE LA FONDATION DU PROTESTANTISME

La Fondation du Protestantisme est une institution, reconnue d'utilité publique, issue de la volonté des Églises et associations protestantes de France de se doter d'un outil qui leur permette de mieux gérer leurs patrimoines ainsi que les organisations et les œuvres auxquelles elles apportent leur soutien. Elle a été reconnue d'utilité publique par décret du 31 juillet 2001.

La Fondation du Protestantisme vient en appui d'institutions protestantes dans leurs activités en s'adaptant à la réalité et à la spécificité de chacune. Un accompagnement qui s'inscrit dans une pluralité de champs : collecte de fonds, soutien à des projets associatifs, gestion de biens immobiliers, acceptation de donations et de legs, gestion de crédits ou encore accompagnement de projets financiers.

L'article premier des statuts de la Fondation du Protestantisme précise les buts de celle-ci :

- permettre et développer tout ce qui concourt à favoriser les actions ayant un caractère philanthropique, éducatif, social, humanitaire ou culturel communes aux institutions protestantes françaises (Églises, œuvres, mouvements et autres institutions) qui le souhaiteront,
- apporter son soutien moral et matériel à ces institutions,
- initier tout projet d'intérêt général conforme aux objectifs de ces institutions.

Ses interventions peuvent être étendues à toute action conduite hors de France par ces institutions ainsi qu'à toute entreprise de solidarité internationale

### 1.2. PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de la Fondation du Protestantisme retracent son activité, ses résultats et sa situation patrimoniale au travers de sa mission d'intérêt général.

Les comptes annuels de la Fondation du Protestantisme comprennent :

- Le bilan qui synthétise en valeur historique la situation patrimoniale de l'ensemble des éléments gérés par la Fondation du Protestantisme et notamment ceux des 65 Fondations Individualisées, des 2 fonds techniques, des 4 fonds thématiques, et des 24 Organismes Agréés ;
- Le compte de résultat qui récapitule et consolide les produits et les charges de l'exercice selon leur destination, information la plus pertinente au regard des activités de l'établissement et des pratiques sectorielles ;
- L'annexe qui complète et commente l'information donnée par le bilan et le compte de résultat ;
- Le compte emploi-ressources et son annexe.

La comptabilité de la Fondation du Protestantisme est organisée de manière à pouvoir gérer et rendre compte analytiquement de ses activités, traduites au travers de trois sections principales :

- Les « Fondations Individualisées », section retraçant les activités des fondations abritées ;
- Les « Organismes Agréés », section retraçant les activités des Organismes Agréés ;
- Les « Services communs », section permettant de suivre la gestion des fonds propres de la Fondation du Protestantisme. Y sont logés :
  - les services du siège,

- le Fonds de Garantie dont l'objet est de garantir le règlement des emprunts souscrits en faveur de projets immobiliers relatifs à des propriétés de la Fondation,
- le Fonds de Solidarité qui est alimenté par décision du Conseil de la Fondation grâce à des dons exceptionnels pour les actions de solidarité que le Bureau ou le Conseil détermine,
- les Fonds « Solidarité protestante », « Accessibilité universelle », « Jeunesse et relève » et « Culture protestante » qui enregistrent les dons reçus à la suite des appels publics à la générosité lancés par la Fondation.

### 1.3. CHANGEMENT DE METHODE

Néant

### 1.4. FAITS CARACTERISTIQUES

Les créations de quatre nouvelles fondations individualisées ont été validées par le Conseil de de la Fondation du Protestantisme :

- la Fondation individualisée « Infirmier protestante de Lyon » dont l'objet est de « soutenir et susciter tout type d'action d'intérêt général à caractère philanthropique et social visant à améliorer la prise en charge et l'accompagnement des personnes recevant des soins, un traitement ou toutes autres actions médicales » (Conseil de juin 2023)
- la Fondation individualisée « Refuge protestant de Mazamet » dont l'objet est de « permettre et développer tout ce qui concourt à favoriser des actions ayant un caractère social, notamment d'aide aux personnes mises en difficulté par l'âge ou la maladie, patrimonial, éducatif, humanitaire ou culturel » (Conseil de juin 2023)
- la Fondation individualisée « Etienne Matter » dont l'objet est de « soutenir et promouvoir l'accueil, la protection, l'accompagnement et la réinsertion de personnes fragilisées et vulnérables » (Conseil de décembre 2023)
- la Fondation individualisée « L'écosphère » dont l'objet est de « soutenir et susciter tous types d'action solidaires et collectives au travers de projets d'accompagnement dans les adaptations des modes de vie » (Conseil de décembre 2023)

La Fondation du Protestantisme abrite désormais 65 fondations individualisées : 1000 Jours pour grandir, A Rocha, Acat, Accueil Partage Solidarité Chrétienne, Adra France, Arc En Ciel, Armée du Salut, Atfpo, Baptiste, Bernard Palissy, Casp, Centre Chrétien de Gagnières, Cimade, Communauté des Eglises d'Expression Africaine En France, CPF – Action Liban, Defap -Mission et Solidarités Internationales, Demoiselles Cuvier pour le logement, Diaconat Protestant de Grenoble, Diaconesses de Reuilly-Accompagnons La Vie, Eau Vive 29, Eeudf - Eclairseuses & Eclairseurs Unionistes De France, Entraide Familiale Protestante de Bienfaisance d'Auvergne, Entraide Protestante de Reims, Entraide Protestante du Havre, Etienne Matter, Fédé, Fédération de L'Entraide Protestante, Fédération Protestante de France, Foi & Vie, Foi Lumière Action Ministères, Fondation John Bost, Fondation pour Les Ministres des Eglises Prtestantes de France, Fondation protestante française de Beyrouth, Foyer Joséphine Butler, Infirmier protestante de Lyon, Jacquiv, La Fortitude, La Ligue, Le Lazaret, L'écosphère, Les Lavandes, L'Etoile, Maison d'Ecoulandre, Martin Bucer, Martin Luther King - Créteil, Maurice Longeiret, Mission Populaire Evangélique, Musée Jean-Frédéric Oberlin, Paul Ricoeur, Portes Ouvertes, Pro Vision - France, Projets Cevaa, Protestante Cannoise, Protestantisme d'Aquitaine, Protestantisme de Montpellier, Réforme, Refuge protestant de Mazamet, Saint-Jean, Sel, Sœurs de La Communauté de Pomeyrol, Solidarités Protestantes Lyonnaises, Temple de L'Oratoire du Louvre, Un Cœur et des Mains, Union des Eglises Protestantes d'Alsace et de La Lorraine, Vaugirard 46.

## 2. BILAN

En euros	Notes de l'annexe	Brut	Amortissements Dépréciat°	Net 2023	Net 2022
<b>ACTIF</b>					
<b>Actif immobilisé</b>		<b>111 548 880</b>	<b>13 789 437</b>	<b>97 759 443</b>	<b>98 440 960</b>
Immobilisations incorporelles	4.3.1	93 438	92 080	1 358	3 238
Immobilisations corporelles	4.3.2	106 944 023	13 234 159	93 709 864	94 991 508
Terrains		16 164 794	380 621	15 784 174	15 787 174
Constructions		89 733 690	12 797 077	76 936 613	70 049 381
Installat° techniques, matériel, outillage		23 549	10 024	13 525	18 075
Autres immobilisations		72 273	46 437	25 836	27 997
Immobilisations en cours		949 716	-	949 716	9 108 881
Biens reçus par legs destinés à être cédés	4.3.3	1 346 295	-	1 346 295	540 000
Immobilisations financières	4.3.4	3 165 124	463 198	2 701 926	2 906 214
Titres immobilisés		2 701 210	323 722	2 377 488	2 578 193
Prêts et cautions		411 914	139 476	272 438	271 021
Autres immobilisations financières		52 000	-	52 000	57 000
<b>Actif circulant</b>		<b>41 076 151</b>	<b>879 956</b>	<b>40 196 195</b>	<b>39 020 717</b>
Créances	4.3.5	5 844 280	817 118	5 027 162	2 951 392
Créances clients, usagers et cptes rattachés		172 897	373	172 524	63 869
Créances reçues par legs ou donation		656 045	-	656 045	873 437
Autres créances		5 015 338	816 745	4 198 593	2 014 086
Disponibilités	4.3.6	1 337 074	-	1 337 074	24 069 017
Valeurs mobilières de placement	4.3.7	33 647 985	62 838	33 585 147	11 735 736
Charges constatées d'avance	4.3.8	246 812	-	246 812	264 572
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>152 625 031</b>	<b>14 669 393</b>	<b>137 955 638</b>	<b>137 461 677</b>

En euros	Notes de l'annexe	Net 2023	Net 2022
<b>PASSIF</b>			
<b>Fonds propres</b>		<b>85 075 846</b>	<b>83 580 082</b>
Fonds propres sans droit de reprise	4.3.9.1	69 793 932	69 641 458
Fonds propres avec droit de reprise	4.3.9.2	736 580	736 580
Réserves	4.3.9.3	1 118 443	697 023
Report à nouveau	4.3.9.4	3 734 228	3 303 950
Résultat	4.3.9.5	1 043 082	894 171
<i>Situation nette (sous - total)</i>		<i>76 426 264</i>	<i>75 273 182</i>
Fonds propres consommables	4.3.9.6	525 382	540 279
Subvention d'investissement	4.3.9.7	8 124 199	7 766 621
<b>Fonds reportés et fonds dédiés</b>		<b>19 371 745</b>	<b>18 343 570</b>
Fonds reportés	4.3.10	732 738	304 000
Fonds dédiés	4.3.11	18 639 007	18 039 570
<b>Provisions pour risques et charges</b>		<b>231 843</b>	<b>218 176</b>
<b>Emprunts et dettes</b>		<b>32 152 388</b>	<b>34 161 512</b>
Emprunts et dettes auprès des établ. crédit	4.3.12	29 733 584	31 708 674
Emprunts et dettes financières diverses	4.3.12	944 272	964 105
Dettes fournisseurs et cptes rattachés	4.3.13	214 089	197 566
Dettes des legs ou donations	4.3.14	1 077 811	1 015 903
Dettes fiscales et sociales	4.3.15	97 884	139 192
Dettes sur immobilisat° et cptes rattachés	4.3.16	78 773	124 683
Autres dettes	4.3.17	5 975	11 388
<b>Produits constatés d'avance</b>	4.3.18	<b>1 123 817</b>	<b>1 158 339</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>137 955 638</b>	<b>137 461 677</b>



## 3. COMPTE DE RESULTAT

En euros	Notes de l'annexe	2023	2022
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		<b>10 142 942</b>	<b>11 941 756</b>
Cotisations			
Ventes de biens et services	4.4.1.1	2 621 351	2 677 414
Produits de tiers financeurs	4.4.1.2	4 097 837	5 239 604
Subventions d'exploitation		-	-
Consommation de la dotation consommable		14 897	-
Ressources liées à la générosité du public		4 082 941	5 239 604
<i>Dons manuels</i>		3 771 671	3 667 894
<i>Mécénat</i>		117 160	31 820
<i>Legs, donations et assurances-vie</i>		194 110	1 539 890
Contributions financières	4.4.1.3	30 470	113 636
Reprises sur amortissements, dépréciat°, provis° et transferts de charges	4.4.1.4	1 108 582	1 103 879
Utilisations des fonds dédiés	4.4.1.5	2 168 615	2 807 210
Autres produits		116 088	13
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		<b>11 176 284</b>	<b>10 924 339</b>
Achats de marchandises		2 772	965
Autres achats et charges externes	4.4.2.1	1 115 478	985 407
Aides financières	4.4.2.2	4 111 970	4 849 055
Impôts, taxes et versements assimilés	4.4.2.3	695 543	626 367
Salaires et traitements	4.4.2.4	298 459	267 167
Charges sociales	4.4.2.4	122 817	97 800
Dotations aux amortissements	4.4.2.5	1 959 590	1 688 096
Dotations aux dépréciations et aux provisions	4.4.2.5	101 602	139 867
Reports en fonds dédiés	4.4.2.6	2 768 052	2 269 602
Autres charges		1	13
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>- 1 033 342</b>	<b>1 017 417</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	4.4.3	<b>2 899 336</b>	<b>333 779</b>
De participation		-	-
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		1 622 418	271 147
Autres intérêts et produits assimilés		-	19 488
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge		130 565	43 123
Différences positives de change		0	-
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		1 146 353	20
<b>CHARGES FINANCIERES</b>	4.4.4	<b>941 796</b>	<b>928 065</b>
Dotations aux dépréciations et aux provisions		233 957	259 477
Intérêts et charges assimilées		670 293	668 465
Différences négatives de change		-	124
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		37 546	-
<b>RESULTAT FINANCIER</b>		<b>1 957 540</b>	<b>- 594 286</b>
<b>RESULTAT COURANT</b>		<b>924 198</b>	<b>423 131</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	4.4.5	<b>451 594</b>	<b>495 635</b>
Sur opérations de gestion		133 573	221 548
Sur opérations en capital		318 021	273 587
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		-	500
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	4.4.6	<b>332 710</b>	<b>24 595</b>
Sur opérations de gestion		332 710	24 595
Sur opérations en capital		-	-
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		-	-
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>		<b>118 884</b>	<b>471 041</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>		<b>13 493 873</b>	<b>12 771 170</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>		<b>12 450 791</b>	<b>11 876 999</b>
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>		<b>1 043 082</b>	<b>894 171</b>

## 4. ANNEXES

### 4.1. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

#### 4.1.1. Référentiel

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2023 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du plan comptable général et du règlement ANC 2018-06, modifié par le règlement ANC 2020-08, relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations, applicable à partir du 1er janvier 2020.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité d'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les particularités de la réglementation comptable des associations et fondations portent notamment sur l'identification au compte de résultat des fonds dédiés.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

### 4.2. METHODE D'ÉVALUATION

#### 4.2.1. Immeubles d'exploitation

Les immeubles légués, transférés ou reçus dans le cadre d'une dévolution d'association sont évalués à la valeur figurant sur l'acte notarié.

Le Conseil a décidé de ne pas les amortir quand la valeur actuelle (valeur d'expertise) de l'immeuble est au moins égale à la valeur comptable.

Le cas échéant une dépréciation d'actif est constatée pour aligner la valeur comptable sur la valeur actuelle de l'immeuble.

Les immeubles acquis sont évalués à la valeur figurant sur l'acte notarié.

Les coûts annexes (frais de notaires, d'actes...) sont intégrés au coût d'acquisition et une dépréciation d'actif est constatée à hauteur de ces frais annexes.

En l'absence d'une évaluation réalisée par un expert immobilier, il a été décidé de répartir la valeur comptable du bien selon les ratios suivants :

- Valeur du terrain : 20%
- Valeur de la construction : 80%

Les constructions neuves sont évaluées à hauteur de leur coût de production (acquisition, charges directes et indirectes) et enregistrées par composant.

Les immeubles sont amortis suivant le mode linéaire selon les durées suivantes :

- Gros œuvre : 50 ans
- Couverture : 30 ans
- Aménagements : 20 ans

Les constructions neuves sont amorties par composant suivant le mode linéaire selon les durées suivantes :

- Gros œuvre : 50 ans
- Composants : 10 à 30 ans

#### 4.2.2. Autres immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par la Fondation du Protestantisme, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, des taxes non récupérables et de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement.

Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en l'état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

- Immobilisations incorporelles : 1 à 5 ans
- Matériel et outillage : 5 à 7 ans
- Matériel informatique : 5 ans
- Matériel de bureau : 5 ans
- Mobilier : 10 ans

Les « biens reçus par legs destinés à être cédés » sont valorisés à la valeur figurant dans la décision d'acceptation du legs par l'instance décisionnaire.

#### 4.2.3. Autres titres immobilisés

Les titres de participation et autres titres immobilisés sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

#### 4.2.4. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Certaines de ces créances peuvent revêtir un caractère « douteux » voir « irrécouvrable ». Lorsqu'il existe un risque de perte probable, la Fondation procède alors à la comptabilisation d'une dépréciation. Selon le risque de non-recouvrement portant sur la créance en question, la Fondation dépréciera alors de manière totale ou partielle le montant de la créance.

#### 4.2.5. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur coût d'achat, hors frais d'acquisition. À la clôture de l'exercice, elles sont évaluées à leur valeur probable de négociation (soit la valeur boursière dans le cas des titres cotés).

La comparaison effectuée titre par titre, entre la valeur d'entrée dans le patrimoine et la valeur d'inventaire, peut faire apparaître des plus-values ou des moins-values. Seules les moins-values latentes affectent le résultat de l'exercice et sont comptabilisées sous forme d'une provision pour dépréciation; aucune compensation n'est pratiquée avec les plus-values latentes des titres en hausse.

#### 4.2.6. Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement sont valorisées au montant octroyé. La quote-part reprise au compte de résultat est proportionnelle aux amortissements pratiqués sur l'immobilisation acquise au moyen de la subvention.

#### 4.2.7. Fonds dédiés

##### 4.2.7.1. Fonds dédiés sur dons manuels affectés

Pour les Fondations Individualisées, ils enregistrent à la clôture de l'exercice, la partie des dons manuels affectés par des tiers financeurs à des projets définis qui n'a pu être encore utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard.

## 6 Fondation du Protestantisme – Comptes annuels 2023

### 4.2.7.2. Fonds dédiés sur autres ressources

Pour les Fondations Individualisées, ils enregistrent à la clôture de l'exercice, la partie des autres ressources affectées par des tiers financeurs qui n'a pu être encore utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard.

### 4.2.8. Legs et autres libéralités

Les libéralités correspondent à des biens issus de legs ou donations par acte authentique. Dans le cadre du règlement 2018-06, les mouvements suivants sont comptabilisés :

- Dès l'acceptation du Conseil d'administration de la Fondation du Protestantisme, ces libéralités sont comptabilisées au bilan (avec la contrepartie en produits au compte de résultat) selon des modalités spécifiques en fonction de leur nature, pour leur valeur estimée, nette des frais de réalisation pouvant grever ces biens ;
- En fin d'exercice, la partie non encore encaissée sur les biens destinés à être cédée est enregistrée dans le compte « Fonds reportés sur legs et donations ». Sont également enregistrés au compte de résultat au fur et à mesure les charges et les produits pendant la gestion temporaire des biens.

### 4.2.9. Provisions pour risques et charges

Des provisions sont comptabilisées pour des risques et charges précisés quant à leur objet et dont l'échéance et le montant sont incertains. À ce titre, ce poste comprend notamment les provisions destinées à couvrir des risques financiers.

### 4.2.10. Dons

Les dons sont enregistrés sur la base de leur encaissement. Toutefois, les chèques datés d'avant la clôture et reçus jusqu'au 10 janvier sont comptabilisés sur l'exercice pour tenir compte des délais postaux et administratifs. Les dons font l'objet d'un reçu fiscal.

## 4.3. NOTES EXPLICATIVES SUR LE BILAN

Les comptes présentés sont une agrégation des comptes du siège, des fondations individualisées, des organismes agréés et des fonds. Cette agrégation nécessite une neutralisation des mouvements internes :

En milliers d'euros	2022	2023
<b>Actif</b>	<b>-113</b>	<b>-1 281</b>
<b>Passif</b>	<b>46</b>	<b>1 309</b>
<b>Produits</b>	<b>1 550</b>	<b>2 083</b>
<b>Charges</b>	<b>-1 483</b>	<b>-2 112</b>
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

L'agrégation peut également entraîner une compensation entre certains comptes d'actif et de passif :

En milliers d'euros	2022	2023
<b>ACTIF</b>	<b>-1 449</b>	<b>-23 812</b>
<b>Autres créances</b>	<b>-1 389</b>	<b>-23 812</b>
<b>Disponibilités</b>	<b>-60</b>	<b>0</b>
<b>PASSIF</b>	<b>1 449</b>	<b>23 812</b>
<b>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</b>	<b>19</b>	<b>0</b>
<b>Autres dettes</b>	<b>1 370</b>	<b>23 812</b>
<b>Emprunts et dettes financières</b>	<b>60</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

### 4.3.1. Immobilisations incorporelles

Ce poste regroupe le coût de création du site internet de la Fondation du Protestantisme ainsi que celui des différents logiciels informatiques utilisés par les Services communs déduction faite des amortissements et dépréciations.

### 4.3.2. Immobilisations corporelles

#### 4.3.2.1. Terrains, constructions et autres immobilisations corporelles

##### Tableau des transferts à titre gratuit ou acquisitions et des cessions ou mise au rebut de l'exercice

En milliers d'euros	A l'ouverture	Transfert Acquisition	Cession Mise au rebut	A la clôture
<b>Services communs</b>	<b>3 081</b>	<b>58</b>		<b>3 139</b>
Terrains	579			579
Constructions	2 460	56		2 516
Autres immobilisations corporelles	42	2		44
En milliers d'euros	A l'ouverture	Transfert Acquisition	Cession Mise au rebut	A la clôture
<b>Fondations Individualisées</b>	<b>94 101</b>	<b>8 926</b>	<b>3</b>	<b>103 023</b>
Terrains	15 588		3	15 585
Constructions	78 460	8 926		87 286
Installations tech., matériel, outillage	24			24
Autres immob. corporelles	28			28
<b>Mouvements internes neutralisés</b>	<b>-22</b>	<b>-146</b>		<b>-168</b>
<b>TOTAL</b>	<b>97 159</b>	<b>8 838</b>	<b>3</b>	<b>105 994</b>

La variation globale de la valeur brute des immeubles d'exploitation des Fondations Individualisées s'élève à 8 835 K€ correspondant principalement à la « remontée » en immobilisations définitives du projet de construction d'un pôle de services à Montpellier (fondations individualisées « Protestantisme de Montpellier, « Demoiselle Cuvier pour le logement », « Fondation Armée du Salut »)

##### Tableau des terrains et constructions par nature

En milliers d'euros	Nbre de biens	Valeur brute	Dont inaliénable	
			Nbre de biens	Valeur brute
Centres d'activités	29	69 906	10	18 586
Habitation	29	23 690	10	8 337
Bureaux / Locaux commerciaux	5	8 690	2	5 122
Locaux mixtes	5	3 710	3	1 092
Terrain nu	2	71	-	-
Mouvements internes neutralisés	-	-168	-	-
<b>Total</b>	<b>70</b>	<b>105 898</b>	<b>25</b>	<b>33 137</b>

##### Tableau de variation des amortissements techniques et dépréciations

En milliers d'euros	A l'ouverture	Dotation	Reprise	A la clôture
<b>Services communs</b>	<b>51</b>	<b>15</b>	<b>0</b>	<b>66</b>
<b>Amortissement</b>	<b>51</b>	<b>15</b>	<b>0</b>	<b>66</b>
Constructions	27	10		37
Autres immobilisat <sup>o</sup> corporelles	24	4	0	28

## 7 Fondation du Protestantisme – Comptes annuels 2023

En milliers d'euros	A l'ouverture	Dotations	Reprise	A la clôture
<b>Fondations Individualisées</b>	<b>11 226</b>	<b>1 943</b>	<b>0</b>	<b>13 619</b>
<b>Amortissement</b>	<b>10 213</b>	<b>1 943</b>	<b>0</b>	<b>12 156</b>
Constructions	10 189	1 938		12 128
Installat° techniques, matériel, outillage	5	5		10
Autres immobilisat° corporelles	18	-		18
<b>Dépréciation</b>	<b>1 013</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1 013</b>
Terrains	381			381
Constructions	632			632
<b>TOTAL</b>	<b>11 276</b>	<b>1 958</b>	<b>0</b>	<b>13 234</b>

### 4.3.2.2. Immobilisations en cours

En milliers d'euros	2022	2023
<b>Fondations Individualisées</b>	<b>9 323</b>	<b>1 040</b>
<b>Mouvements internes neutralisés</b>	<b>-214</b>	<b>-90</b>
<b>TOTAL</b>	<b>9 109</b>	<b>950</b>

Les immobilisations en cours concernent principalement les programmes immobiliers suivants :

- Fondation individualisée « Cimade » : travaux de rénovation du siège local de la Cimade à Montpellier pour 80 K€
- Fondation individualisée « Demoiselles Cuvier pour le logement » : travaux d'isolation d'un ensemble immobilier à Levallois pour 957 K€

Les mouvements internes neutralisés correspondent aux contributions internes d'accompagnement de travaux (voir détail ci-dessus et 4.3.2.1).

### 4.3.3. Biens reçus par legs ou donation destinés à être cédés

En milliers d'euros	2022	+	-	2023
<b>Services communs</b>	<b>190</b>			<b>190</b>
<b>Fondations Individualisées</b>	<b>350</b>	<b>806</b>		<b>1 156</b>
<b>TOTAL</b>	<b>540</b>	<b>560</b>	<b>750</b>	<b>540</b>

### 4.3.4. Immobilisations financières

#### 4.3.4.1. Titres immobilisés

En milliers d'euros	2022	2023	Valorisation au 31/12/2023
<b>Services communs</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	
<b>Fondations Individualisées</b>	<b>2 702</b>	<b>2 701</b>	<b>2 537</b>
<b>Provision pour dépréciation</b>	<b>-123</b>	<b>-324</b>	
<b>TOTAL</b>	<b>2 578</b>	<b>2 377</b>	<b>2 537</b>

Les titres immobilisés concernent principalement

- Fondation Individualisée « L'Etoile » : parts de SCPI pour 2 050 K€
- Fondation Individualisée « Paul Ricoeur » : parts de SCPI pour 357 K€
- Fondations Individualisées « Protestantisme d'Aquitaine » et « CEAFF » : parts sociales au Crédit Coopératif respectivement pour 196 K€ et 20 K€.

#### 4.3.4.2. Prêts et cautions

En milliers d'euros	2022	+	-	2023
<b>Services communs</b>	<b>96</b>	<b>-</b>	<b>5-</b>	<b>91</b>
Valeur des prêts	96		5	91
<b>Fondations Individualisées</b>	<b>271</b>	<b>40</b>	<b>39</b>	<b>272</b>
Valeur des prêts	390	40	19	412
Dépréciation des prêts	-119		20	-139
<b>Mouvements internes neutralisés</b>	<b>-96</b>		<b>-5</b>	<b>-91</b>
<b>TOTAL</b>	<b>271</b>	<b>40</b>	<b>34</b>	<b>272</b>

Les prêts et cautions concernent principalement les Fondations Individualisées « Martin Bucer » pour 300 K€ et « Protestantisme d'Aquitaine » pour 71 K€.

#### 4.3.4.3. Autres immobilisations financières

En milliers d'euros	2022	2023
<b>Fondations Individualisées</b>	<b>457</b>	<b>1 840</b>
<b>Mouvements internes neutralisés</b>	<b>-400</b>	<b>-1 788</b>
<b>TOTAL</b>	<b>57</b>	<b>52</b>

Ce poste regroupe les immobilisations financières suivantes :

- Fondation individualisée « Diaconat Protestant de Grenoble » : apport avec droit de reprise pour soutenir l'activité de l'association Episol pour 10 K€
- Fondation individualisée « Bernard Palissy » : apport avec droit de reprise pour soutenir l'activité de l'association Cours Bernard Palissy pour 42 K€
- Fondation individualisée « Fondation John Bost » : apport avec droit de reprise à la Fondation individualisée « Diaconat de Grenoble » permettant la constitution de sa dotation initiale en attendant le remboursement intégral de son emprunt pour 50 K€ (apport interne neutralisé)
- Fondations individualisées « Des demoiselles Cuvier pour le logement » et « Fondation pour les Ministres de Eglises Protestantes de France » : apports à la Fondation individualisée « Martin Bucer » dans le cadre de la construction du programme immobilier à Clichy pour 350 K€ (apports internes neutralisés)
- Fondations individualisées « Des demoiselles Cuvier pour le logement » et « Fondation Armée du Salut » : apports à la Fondation individualisée « Protestantisme de Montpellier » dans le cadre de la construction d'un pôle de services à Montpellier pour 1 388 K€ (apports internes neutralisés)

### 4.3.5. Créances

#### 4.3.5.1. Créances clients, usagers et comptes rattachés

En milliers d'euros	2022	2023
<b>Services communs</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Créances clients	-	-
<b>Fondations Individualisées</b>	<b>64</b>	<b>173</b>
Avance et Acomptes versés sur commandes	3	116
Créances clients	61	57
<b>TOTAL</b>	<b>64</b>	<b>173</b>

#### 4.3.5.2. Créances reçues par legs ou donation

En milliers d'euros	2022	+	-	2023
<b>Services communs</b>	<b>502</b>	<b>-</b>	<b>46</b>	<b>456</b>
<b>Fondations Individualisées</b>	<b>372</b>	<b>77</b>	<b>249</b>	<b>200</b>
<b>TOTAL</b>	<b>873</b>	<b>77</b>	<b>295</b>	<b>656</b>

Ce poste regroupe l'actif numéraire brut des legs en cours de réalisation

## 4.3.5.3. Autres créances

En milliers d'euros	2022	2023
<b>Services communs</b>	<b>1 592</b>	<b>5 600</b>
Créances diverses	191	19
Produits à recevoir	0	2
Fonds, OA, FI, Siège	1 337	5 544
Associations	16	37
Dons reçus encaissés en N+1	49	0
<b>Organismes Agréés</b>	<b>1</b>	<b>44</b>
Fonds, OA, FI, Siège	1	44
<b>Fondations Individualisées</b>	<b>1 943</b>	<b>22 375</b>
Créances fiscales (TVA sur travaux)	0	767
Subvention sur travaux à recevoir	1 055	1 711
Créances diverses	273	368
Produits à recevoir	1	36
Fonds, OA, FI, Siège	0	18 224
Associations	1 414	2 086
Dons reçus encaissés en N+1	1	0
Provision pour dépréciation des créances	-801	-817
<b>Mouvements internes neutralisés</b>	<b>-134</b>	<b>-9</b>
<b>Mouvements compensés</b>	<b>-1 389</b>	<b>-23 812</b>
<b>TOTAL</b>	<b>2 014</b>	<b>4 199</b>

## 4.3.6. Disponibilités

En milliers d'euros	2022	2023
<b>Services communs</b>	<b>4 933</b>	<b>1 235</b>
<b>Compte courant</b>	<b>1 187</b>	<b>511</b>
<b>Livret - Compte épargne</b>	<b>3 746</b>	<b>723</b>
<b>Caisse</b>	<b>1</b>	<b>1</b>
<b>Organismes Agréés</b>	<b>49</b>	<b>0</b>
<b>Compte courant</b>	<b>6</b>	<b>0</b>
<b>Livret - Compte épargne</b>	<b>44</b>	<b>0</b>
<b>Fondations Individualisées</b>	<b>19 146</b>	<b>102</b>
<b>Compte courant</b>	<b>1 128</b>	<b>26</b>
<b>Livret - Compte épargne</b>	<b>18 017</b>	<b>74</b>
<b>Intérêts courus à recevoir</b>	<b>1</b>	<b>2</b>
<b>Mouvements compensés</b>	<b>-60</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL</b>	<b>24 069</b>	<b>1 337</b>

## 4.3.7. Valeurs mobilières de placement

En milliers d'euros	2022	2023	Valorisat° au 31/12/2023
<b>Services communs</b>	<b>1 885</b>	<b>24 727</b>	<b>24 815</b>
<b>Actions et obligations</b>	<b>1 590</b>	<b>24 426</b>	<b>24 514</b>
<b>Contrats de capitalisation</b>	<b>295</b>	<b>301</b>	<b>301</b>
<b>Organismes Agréés</b>	<b>43</b>	<b>44</b>	<b>45</b>
<b>Actions et obligations</b>	<b>44</b>	<b>44</b>	<b>45</b>
<b>Provision pour dépréciation</b>	<b>-1</b>	<b>0</b>	
<b>Fondations Individualisées</b>	<b>9 807</b>	<b>8 808</b>	<b>9 559</b>
<b>Actions et obligations</b>	<b>6 626</b>	<b>6 369</b>	<b>7 058</b>
<b>Contrats de capitalisation</b>	<b>3 375</b>	<b>2 501</b>	<b>2 501</b>
<b>Provision pour dépréciation</b>	<b>-193</b>	<b>-63</b>	
<b>TOTAL</b>	<b>11 736</b>	<b>33 579</b>	<b>34 419</b>

## 4.3.8. Charges constatées d'avances

En milliers d'euros	2022	2023
<b>Services communs</b>	<b>23</b>	<b>23</b>
<b>Fondations Individualisées</b>	<b>241</b>	<b>224</b>
<b>TOTAL</b>	<b>265</b>	<b>247</b>

Les principales charges constatées d'avance sont les suivantes :

- Versement de 160 K€ par la Fondation individualisée « Entraide familiale de bienfaisance protestante d'Auvergne » à la Foncière d'Habitat et Humanisme dans le cadre de la construction d'un ensemble immobilier. La charge est étalée depuis l'achèvement de la construction sur la base de la durée du bail à construction.
- Les assurances dommages ouvrages souscrites lors des constructions effectuées par les Fondations individualisées. Ces charges sont étalées annuellement à l'achèvement de la construction, en fonction de la durée couverte.

## 4.3.9. Fonds propres

On notera que l'intégralité des fonds propres de la Fondation du Protestantisme est issue de la générosité du public.

Leur variation au cours de l'exercice est la suivante :

En milliers d'euros	A l'ouverture	Affectation du résultat	+	-	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise	69 641	42	550	440	69 794
Fonds propres avec droit de reprise	737			0	737
Réserves	697	421			1 118
Report à nouveau	3 304	430			3 734
Résultat	894				1 043
<b>Situation nette (sous - total)</b>	<b>75 273</b>	<b>894</b>	<b>550</b>	<b>440</b>	<b>76 426</b>
Fonds propres consommables	540		0	15	525
Subvention d'investissement	7 767		676	318	8 124
<b>TOTAL</b>	<b>83 580</b>	<b>894</b>	<b>1 226</b>	<b>773</b>	<b>85 076</b>

## 9 Fondation du Protestantisme – Comptes annuels 2023

### 4.3.9.1. Fonds propres sans droit de reprise

En milliers d'euros	2022	+	-	2023
<b>Services communs</b>	4 213	42	0	4 256
Fonds statutaire financier	817			817
Actualisation de la dotation initiale	149	42		192
Fonds statutaire Immobilier	2 897			2 897
Fonds associatifs du Fonds de Garantie	105			105
Fonds associatifs du Fonds de Solidarité	245			245
<b>Fondations Individualisées</b>	65 478	550	390	65 638
Dotation initiale numéraire	4 666	160		4 826
Dotation initiale immobilière	28 851	390		29 241
Dotation initiale complémentaire numéraire	2 129			2 129
Dotation initiale complémentaire immobilière	1 000			1 000
Apports sans droit de reprise numéraire	19 389			19 389
Apports sans droit de reprise immobilier	9 444		390	9 054
<b>Mouvements internes neutralisés</b>	-50		50	-100
<b>TOTAL</b>	69 641	592	440	69 794

La dotation initiale de la Fondation du Protestantisme est constituée par les apports numéraires des membres fondateurs portés au compte « Fonds statutaire financier » et par l'apport immobilier du 47 rue de Clichy à Paris, siège social et administratif de la Fondation du Protestantisme porté au compte « Fonds statutaire Immobilier ».

Les fonds statutaires financiers font l'objet d'une revalorisation réglementaire pour le maintien de leur valeur. Dès lors que les résultats propres de la Fondation du Protestantisme sont positifs, une dotation complémentaire est constituée en fonction de la variation de l'indice général des prix au cours de l'exercice portée au compte « Actualisation de la dotation initiale ».

41 Fondations Individualisées possèdent une dotation initiale numéraire, et 24 une dotation initiale immobilière.

Les Fonds propres sans droit de reprise des Fondations Individualisées correspondent aux dotations initiales non consommables des Fondations Individualisées et à des apports sans droit de reprise.

La variation globale des fonds propres des Fondations Individualisées s'élève à 152 K€. Cette augmentation est due principalement aux mouvements suivants :

- Versement des dotations initiales numéraires des Fondation individualisée « Infirmerie protestante de Lyon », « Refuge protestant de Mazamet » et « Etienne Matter » pour 150 K€,
- Versement d'un complément à la dotation initiale de la Fondation individualisée « Les Lavandes » pour 10 K€,
- Fondation individualisée « Temple réformé de l'oratoire du Louvre » : enregistrement d'un appartement en dotation immobilière pour 390 K€.

### 4.3.9.2. Fonds propres avec droit de reprise

En milliers d'euros	2022	+	-	2023
<b>Services communs (Fonds de Garantie)</b>	548			548
<b>Fondations Individualisées</b>	189			189
<b>TOTAL</b>	737	-	-	737

Les apports avec droit de reprise versés au Fonds de Garantie se décomposent ainsi :

- Association CEAF : 98 K€,
- Association EPUDF : 200 K€,
- Fondation FIPE : 250 K€.

Les autres apports avec droit de reprise concernent les Fondations individualisées suivantes :

- Fondation individualisée « DEFAP » : apport de 26 K€ du DEFAP versé en 2019 pour le financement de travaux,
- Fondation individualisée « Baptiste » : apport de 120 K€ de l'association ABEJ versé en 2018 pour la constitution d'une garantie bancaire pour la réalisation de projets immobiliers,
- Fondation individualisée « Réforme » : apports de l'association Réforme afin de soutenir l'action de la Fondation individualisée pour un montant initial de 550K€. L'association a retiré de son apport initial 540 K€, portant ce dernier à 10 K€ au 31/12/2023,
- Fondation individualisée « Communauté des sœurs de Pomeyrol » : apport de 33 K€ versé en 2010 pour la constitution d'un fonds de retraite.

### 4.3.9.3. Réserves

En milliers d'euros	2022	+	-	2023
<b>Services communs</b>	-	360		360
<b>Fondations Individualisées</b>	697	61		758
<b>TOTAL</b>	697	421	-	1 118

Une partie du résultat à la constitution de réserves :

- Services communs : réserve « projet stratégique » (200 K€), réserve « Fonds de garantie » (160 K€)
- Fondation individualisée « Martin Bucer » pour 7 K€
- Fondation individualisée « Protestantisme d'Aquitaine » pour 55 K€
- Fondation individualisée « DEFAP » pour 139 K€

### 4.3.9.4. Reports à nouveau

En milliers d'euros	2022	+	-	2023
<b>Services communs</b>	5 368	646	303	5 712
Siège	2 386	305	303	2 389
Fonds	2 982	341		3 323
<b>Organismes agréés</b>	0			0
<b>Fondations Individualisées</b>	-1 894	379	225	-1 741
<b>Mouvements internes neutralisés</b>	-170		67	-237
<b>TOTAL</b>	3 304	1 025	595	3 734

### 4.3.9.5. Résultat

Le résultat non affecté de l'exercice 2023 est un excédent s'élevant à 1 043 K€.

En milliers d'euros	2022	2023
<b>Services communs</b>	746	1 511
Siège	405	268
Fonds	341	1 243
<b>Organismes agréés</b>	-	-
<b>Fondations individualisées</b>	215	-496
<b>Mouvements internes neutralisés</b>	-67	28
<b>TOTAL</b>	894	1 043

Les mouvements internes neutralisés sont dus à l'enregistrement des contributions d'accompagnement de projet immobilier. Celles-ci sont enregistrées en produits dans les services communs et à l'actif du bilan des fondations individualisées

## 10 Fondation du Protestantisme – Comptes annuels 2023

### 4.3.9.6. Fonds propres consommables

En milliers d'euros	2022	+	-	2023
Services communs	-			-
Fondations Individualisées	540		15	525
<b>TOTAL</b>	<b>540</b>	<b>-</b>	<b>15</b>	<b>525</b>

Ce poste regroupe les dotations initiales consommables nettes des Fondations individualisées « 1000 Jours pour grandir » pour 221 K€, « Paul Ricœur » pour 54 K€ et « Bernard Palissy » pour 250 K€. La Fondation individualisée « Temple réformé de l'oratoire du Louvre » a utilisé sa dotation à hauteur de 15k€.

### 4.3.9.7. Subvention d'investissement

En milliers d'euros	2022	+	-	2023
Services communs	-			-
Fondations Individualisées	7 767	676	318	8 124
<b>TOTAL</b>	<b>7 767</b>	<b>676</b>	<b>318</b>	<b>8 124</b>

Les principales subventions d'investissements concernent les programmes immobiliers suivants :

- Fondation individualisée « Protestantisme d'Aquitaine » : rénovation et l'extension d'un Foyer Jeunes Travailleurs à Bordeaux terminé en 2015. Subventions perçues : 4 285 K€ - montant net\* : 2 354 K€.
- Fondation individualisée « Martin Luther King-Créteil » : construction d'un espace socio-culturel à Créteil. Subventions perçues : 2 244 K€ - subvention à recevoir : 140 K€ - montant net\* : 2 221 K€.
- Fondation individualisée « Demoiselles Cuvier pour le logement » : construction d'un ensemble immobilier à Montpellier. Subventions perçues : 1 004 K€ - subvention à recevoir : 446 K€ - montant net\* : 1 405 K€.
- Fondation individualisée « Fondation de l'armée du salut » : construction d'un ensemble immobilier à Montpellier. Subventions perçues : 699 K€ - subvention à recevoir : 244 K€ - montant net\* : 914 K€.

\*Les subventions sont reprises sur la base de l'amortissement de l'ensemble immobilier.

### 4.3.10. Fonds reportés

En milliers d'euros	2022	+	-	2023
Fonds reportés des Services communs	-373		46	-419
Fonds reportés des Fondations Individualisées	677	769	294	1 152
<b>TOTAL</b>	<b>304</b>	<b>769</b>	<b>340</b>	<b>733</b>

Ce poste regroupe l'actif net des legs en cours de réalisation dont le détail est le suivant :

En milliers d'euros	Acceptation	Affectation	Actif	Immo	Passif	2023
<b>Services communs</b>			<b>362</b>	<b>190</b>	<b>972</b>	<b>-419</b>
1	11/01/2018	Siège	362	190	972	-420
2	13/03/2014	Solidarité prot.	0,3			0,3
<b>Fondations Individualisées</b>			<b>117</b>	<b>1 156</b>	<b>121</b>	<b>1 152</b>
3	13/02/2015	"Portes Ouvertes"	4			4
4	10/12/2020	"Portes Ouvertes" et "SEL"	78			78
5	22/04/2021	"Fédération Protestante de France"	20			20
6	07/04/2022	"Portes Ouvertes"	7	350	2	356

7	15/03/2023	"Portes Ouvertes"	4	460	30	434
8	19/10/2023	"Defap - Mission et solidarités internationales"	4			4
9	14/09/2023	"Portes Ouvertes"		300	90	210
10	23/11/2023	"Martin Bucer"		46		46
<b>TOTAL</b>			<b>479</b>	<b>1 346</b>	<b>1 093</b>	<b>733</b>

4.3.11. Fonds dédiés

Les fonds dédiés sont les rubriques du passif qui enregistrent, à la clôture de l'exercice, la partie des ressources affectées par des tiers financeurs à des projets définis qui n'a pu être encore utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard.

■ **Tableau de variation des fonds dédiés des dons reçus pour des projets spécifiques**

En milliers d'euros	Nombre de projets disposant de fonds au 31/12/2023	A l'ouverture	Ressources affectées	Reclassement	Ressources consommées	A la clôture	
						Montant Global	Dont ressources non consommées sur les 2 derniers exerc.
<b>Services communs</b>	<b>21</b>	<b>528</b>	<b>287</b>		<b>360</b>	<b>455</b>	<b>289</b>
Fondation du Protestantisme - Projets soutenus	7	215	103		50	268	208
Solidarité Protestante	14	313	184		310	187	81
<b>Fondations individualisées</b>	<b>127</b>	<b>1 805</b>	<b>1 151</b>	<b>66</b>	<b>1 102</b>	<b>1 920</b>	<b>1 000</b>
« Accueil - Partage - Solidarité Chrétienne »	1	2	12			15	15
« CIMADE »	3	16				16	16
« Etienne Matter »	1		2			2	0
« Fédération d'entraide Protestante »	7	340	188	40	420	149	149
« Fédération Protestante de France »	22	237	138		123	252	62
« Fondation John Bost »	1		4			4	0
« Fondation pour les Ministres des Eglises Protestantes de France »		16			16		
« JACQIV »	6	16	9			24	17
« Martin BUCER »	56	1 050	366	26	413	1 029	716
« Maurice Longeiret »	3		135		5	130	0
« Mission Populaire Evangélique de France »	4	65	63		35	93	2
« Portes Ouvertes »	2	4				4	4
« PRO.VISION »	1	0,2				0,2	0,2
« Protestante Cannoise »	1		6			6	0
« Protestantisme d'Aquitaine »	1	2	12		13	1	0
« Protestantisme de Montpellier »	1	32	8		32	8	8
« Saint-Jean »	1		2			2	0
« Temple réformé de l'Oratoire du Louvre »	4	2	163		45	120	1
« Un cœur et des mains »	1		0,2			0,2	0
« Union des Eglises Protestantes d'Alsace et de la Lorraine (UEPAL) »	11	23	43			66	10
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>148</b>	<b>2 333</b>	<b>1 438</b>	<b>66</b>	<b>1 463</b>	<b>2 375</b>	<b>1 288</b>

■ **Tableau de variation des fonds dédiés des autres projets**

En milliers d'euros	A l'ouverture	Ressources affectées	Reclassement	Ressources consommées	A la clôture	
					Montant global	Dont ressources non consommées sur les 2 derniers exercices
<b>Services communs</b>	<b>35</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>35</b>	<b>35</b>
Organismes agréés	84	33	-	29	88	6
Fondations individualisées	15 587	7 506	-66	6 886	16 141	160
<b>TOTAL</b>	<b>15 706</b>	<b>7 539</b>	<b>-66</b>	<b>6 915</b>	<b>16 264</b>	<b>202</b>



#### 4.3.12. Emprunts et dettes financières

##### 4.3.12.1. Emprunts et dettes financières

En milliers d'euros	2022	+	-	2023
Services communs	0	0	0	0
Fondations Individualisées	33 179	1 436	2 108	32 507
Emprunts et dettes auprès des établ. de crédit	31 666		1 976	29 690
Emprunts et dettes financières diverses	1 358	1 388	10	2 736
Intérêts courus	43	44	43	44
Comptes bancaires Crédeurs	60	20	60	0
Dépôts et cautionnements	52	4	19	37
Mouvements internes neutralisés	-446	5	1 388	-1 829
Mouvements compensés	-60		-60	0
<b>TOTAL</b>	<b>32 673</b>	<b>1 441</b>	<b>3 436</b>	<b>30 678</b>

Les emprunts souscrits dans le cadre de programmes immobiliers concernent principalement les Fondation Individualisées suivantes :

- « Martin Luther King-Créteil » pour 11 134 K€,
- « Eau Vive 29 » pour 7 630 K€,
- « Demoiselles cuvier pour le logement » pour 4 173 K€,
- « CEAF » pour 2 564 K€,
- « Protestantisme d'Aquitaine » pour 982 K€.

##### 4.3.12.2. Fonds de Garantie

Ce fonds a été créé par décision du Conseil du 5 octobre 2007 pour permettre à la Fondation de souscrire des emprunts en faveur de projets immobiliers sur des propriétés de la Fondation dont la gestion est assurée par une association (qui notamment prend en charge le remboursement de l'emprunt).

L'enjeu étant l'adéquation entre le risque financier pris et le montant des fonds qui servent de garantie, le comité des finances a considéré qu'il n'y avait aucune raison de couvrir l'intégralité des sommes empruntées ou cautionnées par ces fonds. Le risque est celui d'un empêchement temporaire (baisse des recettes, problème de gestion...) ou définitif de faire face aux remboursements. C'est pourquoi une analyse au cas par cas du délai nécessaire, soit à prendre des mesures de redressement, soit à trouver un nouvel occupant, est effectuée annuellement.

##### Bilan synthétique du Fonds de Garantie au 31/12/2023 :

En milliers d'euros	Net 2022	Net 2023
<b>ACTIF</b>		
Actif immobilisé	96	91
Immobilisations financières	96	91
Actif circulant	3 922	5 133
Créances	1 207	4 946
Disponibilités / VMP	2 715	187
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>4 018</b>	<b>5 224</b>
<b>PASSIF</b>		
Fonds propres	3 949	5 143
Fonds propres	653	653
Report à nouveau	2 956	3 296
Résultat	341	1 193
Provisions pour risques et charges	68	82
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>4 018</b>	<b>5 224</b>

#### 4.3.13. Dettes fournisseurs et comptes rattachés

En milliers d'euros	2022	2023
Services communs	70	53
Fournisseurs	30	19
Factures non parvenues	40	34
Fondations Individualisées	147	161
Fournisseurs	0	8
Factures non parvenues	147	153
Mouvements compensés	-19	0
<b>TOTAL</b>	<b>198</b>	<b>214</b>

#### 4.3.14. Dettes des legs ou donations

En milliers d'euros	2022	+	-	2023
Services communs	972			972
Fondations Individualisées	44	120	58	106
<b>TOTAL</b>	<b>1 016</b>	<b>120</b>	<b>58</b>	<b>1 078</b>

Ce poste regroupe le passif des legs en cours de réalisation.

#### 4.3.15. Dettes fiscales et sociales

En milliers d'euros	2022	2023
Services communs	47	45
Impôts, taxes et versements assimilés	8	9
Charges sociales	40	37
Fondations Individualisées	92	53
Impôts, taxes et versements assimilés	78	38
Charges sociales	14	14
<b>TOTAL</b>	<b>139</b>	<b>98</b>

#### 4.3.16. Dettes sur immobilisations et comptes rattachés

En milliers d'euros	2022	2023
Fondations Individualisées	258	88
Fournisseurs d'immobilisations	100	35
Retenues de garanties	25	26
Factures non parvenues	134	28
Mouvements internes neutralisés	-134	-9
<b>TOTAL</b>	<b>125</b>	<b>79</b>

#### 4.3.17. Autres dettes

En milliers d'euros	2022	2023
<b>Services communs</b>	33	21 789
Fondations Individualisées, Fonds, OA	11	21 788
Associations	14	0
Dettes diverses	8	0
Charges à payer	1	0
<b>Organismes Agréés</b>	10	0
Dettes diverses	10	0
<b>Fondations Individualisées</b>	1 338	2 029
Fondations Individualisées, Fonds, OA	1 327	2 023
Dettes diverses	5	0
Charges à payer	6	5
<b>Mouvements compensés</b>	-1 370	-23 812
<b>TOTAL</b>	11	6

#### 4.3.18. Produits constatés d'avance

En milliers d'euros	2022	2023
<b>Services communs</b>	-	-
<b>Fondations Individualisées</b>	1 158	1 124
<b>TOTAL</b>	1 158	1 124

Le principal produit correspond au versement de 1 382K€ en 2016 par la Foncière d'Habitat et Humanisme à la Fondation Individualisée « Demoiselles Cuvier pour le logement » dans le cadre du bail emphytéotique les liant pour la construction et l'exploitation de neufs logements sociaux à Clichy. Ce produit (1 123 k€ au 31/12/2023) s'étale annuellement depuis l'achèvement de la construction sur la base de la durée du bail.

#### 4.3.19. Etat des Créances et des dettes

##### 4.3.19.1. Créances

ÉTAT DES CRÉANCES (En K€)	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
<b>DE L'ACTIF IMMOBILISÉ</b>			
Créances rattachées à des participations	464	66	398
Prêts (1) (2)	412	66	346
Autres créances immobilisées	52	-	52
<b>TOTAL de l'actif immobilisé :</b>	<b>464</b>	<b>66</b>	<b>398</b>
<b>DE L'ACTIF CIRCULANT</b>			
Clients, usagers et cptes rattachés	173	143	30
Reçues par legs ou donation	656	102	554
État et autres collectivités publiques	2 477	2 472	5
Débiteurs divers	2 533	696	1 838
<b>TOTAL de l'actif circulant :</b>	<b>5 839</b>	<b>3 414</b>	<b>2 426</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>6 303</b>	<b>3 480</b>	<b>2 823</b>
(1) Dont prêts accordés en cours d'exercice	40		
(2) Dont remboursements obtenus en cours d'exercice	19		

##### 4.3.19.2. Dettes

ÉTAT DES DETTES (En K€)	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts auprès Etablissements de crédits (1) (2) (3) (4)	29 734	1 398	5 625	22 711
Emprunts et dettes financières diverses (3) (4) (5)	944	43	172	730
Dettes sur immo. et comptes rattachés	79	-12	91	-
<b>TOTAL :</b>	<b>30 757</b>	<b>1 430</b>	<b>5 887</b>	<b>23 440</b>
Fournisseurs et comptes rattachés	214	214	-	-
Reçues par legs ou donation	1 078	16	1 062	-
Personnel et comptes rattachés	21	21	-	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	30	30	-	-
État et autres collectivités publiques	47	47	-	-
Autres dettes	6	6	-	-
<b>TOTAL :</b>	<b>1 396</b>	<b>334</b>	<b>1 062</b>	<b>-</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>34 162</b>	<b>1 764</b>	<b>6 949</b>	<b>23 440</b>
(1) Dont Intérêts Courus	44			
(2) Dont Compte bancaires créditeurs	-			
(3) Dont Emprunts débloqués en cours d'exercice	-			
(4) Dont remboursements effectués en cours d'exercice	1 981			
(5) Dont Dépôts et cautionnement reçus	37			

#### 4.4. NOTES EXPLICATIVES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

##### 4.4.1. Produits d'exploitation

###### 4.4.1.1. Ventes de biens et services

En milliers d'euros	2022	2023
Services communs	60	66
Fondations Individualisées	2 617	2 556
<b>TOTAL</b>	<b>2 677</b>	<b>2 621</b>

Ce poste est constitué des revenus du patrimoine immobilier (locations immobilières)

###### 4.4.1.2. Produits de tiers financeurs

###### ▪ Dons

Ces dons résultent de collectes de la Fondation du Protestantisme. Certains sont affectés spécifiquement par les donateurs aux Fondations Individualisées et destinés, selon la volonté de ces derniers, à être portés aux ressources annuelles ou à la dotation de ces fondations.

En milliers d'euros	2022	2023
Services communs	564	491
<b>Siège</b>	<b>276</b>	<b>319</b>
Dons manuels	273	311
Dons manuels Institutionnels	2	8
Mécénat	2	0
<b>Fonds</b>	<b>287</b>	<b>173</b>
Dons manuels	189	119
Dons manuels Institutionnels	99	53
Mécénat	0	1
<b>Organismes Agréés</b>	<b>20</b>	<b>24</b>
Dons manuels	20	23
<b>Fondations Individualisées</b>	<b>3 117</b>	<b>3 374</b>
Dons manuels	1 931	1 692
Dons manuels Institutionnels	1 155	1 565
Mécénat	30	117
<b>TOTAL</b>	<b>3 700</b>	<b>3 889</b>

###### ▪ Legs et autres libéralités

Ce poste regroupe les charges et produits suivants :

En milliers d'euros	2022	2023
Services communs	387	38
<b>PRODUITS</b>	<b>421</b>	<b>38</b>
Legs ou donation	25	-8
Assurance-vie	336	0
Utilisation des fonds reportés	59	46
<b>CHARGES</b>	<b>34</b>	<b>0</b>
Report en fonds reportés	34	0

En milliers d'euros	2022	2023
Fondations Individualisées	1 153	156
<b>PRODUITS</b>	<b>1 862</b>	<b>925</b>
Legs ou donation	558	747
Assurance-vie	0	8
Prix de vente des biens reçus par legs destinés à être cédés	229	0
Utilisation des fonds reportés	1 075	171
<b>CHARGES</b>	<b>709</b>	<b>769</b>
Valeur nette comptable des biens reçus par legs destinés à être cédés	210	0
Report en fonds reportés	499	769
<b>TOTAL</b>	<b>1 540</b>	<b>194</b>

Le détail de l'affectation de ces derniers pour l'année 2023 est le suivant :

En milliers d'euros	2023
Services communs	38
Assurance-vie	0
Legs affecté	38
<b>Fondations Individualisées</b>	<b>156</b>
Assurance-vie affectée à	8
Fondation Individualisée "Portes Ouvertes"	8
Legs affecté à	148
Fondation Individualisée "La Ligue"	10
Fondation Individualisée "Portes Ouvertes"	128
Fondation Individualisée "SEL"	10
<b>TOTAL</b>	<b>194</b>

###### 4.4.1.3. Contributions financières

En milliers d'euros	2022	2023
Services communs	97	0
Organismes Agréés	0	0
<b>Fondations Individualisées</b>	<b>17</b>	<b>30</b>
<b>TOTAL</b>	<b>114</b>	<b>30</b>

Ce poste est composé des contributions financières versées par la fondation « Friends of Fondation de France » aux Fondations Individualisées « CPF – Action Liban » pour 5 K€ et « Martin Bucer » pour 26 K€.

###### 4.4.1.4. Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges

En milliers d'euros	2022	2023
Services communs	48	78
Transferts de charges	48	78
<b>Fondations Individualisées</b>	<b>1 056</b>	<b>1 030</b>
Reprises sur dépréciations	71	86
Transferts de charges	985	944
Transferts de charges	-84	-71
<b>TOTAL</b>	<b>1 104</b>	<b>1 109</b>

## 15 Fondation du Protestantisme – Comptes annuels 2023

Les transferts de charges sont principalement composés par la refacturation des charges relatives aux biens immobiliers aux associations gestionnaires et aux locataires.

### 4.4.1.5. Utilisation des fonds dédiés

Ce poste traduit l'utilisation de tout ou partie des dons et autres produits issus de la générosité du public des années précédentes.

En milliers d'euros	2022	2023
Services communs	-	126
Organismes Agréés	20	12
Fondations Individualisées	2 787	2 030
<b>TOTAL</b>	<b>2 807</b>	<b>2 169</b>

## 4.4.2. Charges d'exploitation

### 4.4.2.1. Autres achats et charges externes

Ce poste enregistre l'ensemble des charges externes afférentes aux fonctions et moyens nécessaires à la Fondation du Protestantisme pour mettre en œuvre son objet social.

En milliers d'euros	2022	2023
Services communs	314	316
Honoraires	102	49
Locations et charges locatives	67	74
Entretien immobilier	49	25
Frais d'information et de communication	32	46
Frais bancaires	22	29
Autres services extérieurs	13	16
Frais postaux et de téléphone	12	11
Frais de réception et de mission	13	25
Assurance	3	4
Documentation	-2	5
Achat fournitures, énergie	2	1
Divers	0	31
<b>Fondation Individualisées</b>	<b>756</b>	<b>870</b>
Honoraires	152	133
Locations et charges locatives	162	148
Entretien immobilier	224	417
Frais d'information et de communication	8	-1
Frais bancaires	12	15
Autres services extérieurs	0	0
Frais postaux et de téléphone	49	7
Frais de réception et de mission	0	3
Assurance	43	44
Achat fournitures, énergie	101	103
Frais de recherches et d'études	4	0
<b>Mouvements internes neutralisés</b>	<b>-84</b>	<b>-71</b>
Locations et charges locatives	-84	-71
<b>TOTAL</b>	<b>985</b>	<b>1 115</b>

### 4.4.2.2. Aides financières

En milliers d'euros	2022	2023
<b>Services communs</b>	<b>345</b>	<b>341</b>
Allocations de la Fondation du Protestantisme	8	49
Allocations des Fonds	337	292
<b>Organismes Agréés</b>	<b>20</b>	<b>29</b>
Allocations	20	29
<b>Fondations Individualisées</b>	<b>4 890</b>	<b>3 958</b>
Allocations	4 888	3 956
Autres charges sur legs et donation	2	2
<b>Mouvements internes neutralisés</b>	<b>-406</b>	<b>-216</b>
Allocations	-406	-216
<b>TOTAL</b>	<b>4 849</b>	<b>4 112</b>

Les allocations sont des aides financières versées à des associations, pour favoriser l'activité d'intérêt général à laquelle elles se livrent.

Elles sont validées par le Bureau ou le Conseil de la Fondation du Protestantisme et sont intégralement financées par les ressources collectées auprès du public.

Pour cette année, leur montant total s'élève à 4 110 K€

### 4.4.2.3. Impôts, taxes et versements assimilés

En milliers d'euros	2022	2023
Services communs	65	99
Fondations Individualisées	562	597
<b>TOTAL</b>	<b>626</b>	<b>696</b>

Ce poste est principalement composé par les taxes foncières (598 K€), taxes sur les bureaux (40 K€) et Contributions sur les Revenus Locatifs (29 K€)

### 4.4.2.4. Salaires, traitements et charges sociales

En milliers d'euros	2022	2023
<b>Services communs</b>	<b>296</b>	<b>348</b>
Salaires et traitements	215	244
Charges sociales	80	104
<b>Fondations Individualisées</b>	<b>69</b>	<b>74</b>
Salaires et traitements	52	55
Charges sociales	17	19
<b>TOTAL</b>	<b>365</b>	<b>421</b>

L'effectif moyen 2023 des Services communs est de 5 personnes en équivalent temps plein et celui de la Fondation individualisée « Demoiselles Cuvier pour le logement » est de 1,8 personnes en équivalent temps plein.

### 4.4.2.5. Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions

En milliers d'euros	2022	2023
Services communs	14	17
Dotations aux amortissements	14	17
<b>Fondations Individualisées</b>	<b>1 814</b>	<b>2 045</b>
Dotations aux amortissements	1 674	1 943
Dotations aux dépréciations et aux provisions	140	102
<b>TOTAL</b>	<b>1 828</b>	<b>2 061</b>

#### 4.4.2.6. Reports en fonds dédiés

Ce poste traduit l'affectation en fonds dédiés des dons et autres ressources reçus au cours de l'année et non encore utilisés.

En milliers d'euros	2022	2023
Services communs	112	53
Organismes Agréés	19	16
Fondations Individualisées	2 138	2 699
<b>TOTAL</b>	<b>2 270</b>	<b>2 768</b>

#### 4.4.3. Produits financiers

En milliers d'euros	2022	2023
Services communs	53	2 022
<b>Siège</b>	<b>4</b>	<b>783</b>
Des valeurs mobilières et autres placements	4	669
Autres intérêts et produits assimilés	0	114
<b>Fonds</b>	<b>49</b>	<b>1 239</b>
Des valeurs mobilières et autres placements	43	45
Autres intérêts et produits assimilés	6	47
Produits nets/cess° de valeurs mob. de plac	0	1 146
<b>Organismes Agréés</b>	<b>0</b>	<b>1</b>
Reprises dépréciations des valeurs mobilières et autres placements	0	1
<b>Fondation Individualisées</b>	<b>280</b>	<b>1 543</b>
Des créances	2	0
Des valeurs mobilières et autres placements	222	908
Autres intérêts et produits assimilés	13	505
Reprises dépréciat° des immob. financières	33	0
Reprises dépréciations des valeurs mobilières et autres placements	10	130
<b>Mouvements internes neutralisés</b>	<b>0</b>	<b>-666</b>
Autres intérêts et produits assimilés	0	-666
<b>TOTAL</b>	<b>334</b>	<b>2 899</b>

#### 4.4.4. Charges financières

En milliers d'euros	2022	2023
Services communs	1	704
<b>Siège</b>	<b>0,1</b>	<b>666</b>
Autres Charges	0,1	666
<b>Fonds</b>	<b>0,5</b>	<b>37</b>
Dotation aux provisions sur risque financier	0,5	14
Intérêts bancaires sur emprunts et charges assimilées	0	24
<b>Organismes agréés</b>	<b>0,2</b>	<b>0</b>
Dotation aux dépréciations des valeurs mobilières et autres placements	0,2	0
<b>Fondation Individualisées</b>	<b>927</b>	<b>905</b>
Dotation aux provisions sur risque financier	150	0
Dotation aux dépréciations des immobilisations financières	5	220
Dotation aux dépréciations des valeurs mobilières et autres placements	103	0

Intérêts bancaires sur emprunts et charges assimilées	668	647
Charges nettes/cess° valeurs mob. de plac	0	38
<b>Mouvements internes neutralisés</b>	<b>0</b>	<b>-666</b>
Autres Charges	0	-666
<b>TOTAL</b>	<b>928</b>	<b>942</b>

#### 4.4.5. Produits exceptionnels

En milliers d'euros	2022	2023
Services communs	337	74
<b>Siège</b>	<b>50</b>	<b>5</b>
Sur opérations de gestion	50	5
<b>Fonds</b>	<b>286</b>	<b>68</b>
Sur opérations de gestion	286	68
<b>Organismes Agréés</b>	<b>0</b>	<b>10</b>
Sur opérations de gestion	0	10
<b>Fondation Individualisées</b>	<b>573</b>	<b>927</b>
Sur opérations de gestion	299	608
Divers	0	1
Quote-part subvent° virée au cpte de résultat	274	318
Reprises sur provisions, dépréciations	1	0
<b>Mouvements internes neutralisés</b>	<b>-414</b>	<b>-559</b>
<b>TOTAL</b>	<b>496</b>	<b>452</b>

En dehors des mouvements internes neutralisés, les produits exceptionnels sur opérations de gestion sont principalement composés de dégrèvements de taxes foncières pour 81 K€ (Fondation individualisée « MLK – Créteil »).

#### 4.4.6. Charges exceptionnelles

En milliers d'euros	2022	2023
Services communs	268	53
<b>Siège</b>	<b>266</b>	<b>53</b>
Sur opérations de gestion	266	52
Charges sur exercices antérieurs	0	1
<b>Fonds</b>	<b>2</b>	<b>0</b>
Sur opérations de gestion	2	0
<b>Fondation Individualisées</b>	<b>171</b>	<b>889</b>
Sur opérations de gestion	171	646
Apports	0	240
Divers	0	3
<b>Mouvements internes neutralisés</b>	<b>-414</b>	<b>-609</b>
<b>TOTAL</b>	<b>25</b>	<b>333</b>

#### 4.4.7. Rémunérations des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles ou salariés

En application de l'article 20 de la loi 2006-586 du 23 Mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, les rémunérations et avantages en nature des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés doivent être communiqués.

Aucune rémunération ni avantage en nature n'a été versé au cours de l'exercice aux trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles.

#### 4.5. ENGAGEMENTS HORS BILAN

##### 4.5.1. Legs en attente d'acceptation

Il n'y a aucun legs en attente d'acceptation.

##### 4.5.2. Contributions en nature

Les contributions en nature (personnel bénévole) ne sont pas comptabilisées dans la mesure ou leur importance ne présente pas un élément essentiel à la compréhension de l'activité de la Fondation.

##### 4.5.3. Indemnités de fin de carrière

Les engagements relatifs aux indemnités de départ à la retraite ne sont pas comptabilisés dans la mesure ou leur importance ne présente pas un élément significatif.

##### 4.5.4. Cautions données

Engagement en faveur (en K€)	Supportée par	Cautions données	Engagement au 31/12/2023	Echéance
Associat° ASRCP	« Martin Bucer »	110	32	Fév. 2027
Associat° Centre Familial le Lazaret	Fondation du Protestantisme	847	320	Juil. 2027
Associat° Entraide Pierre Valdo	« Solidarité Protestante Lyonnaise »	186	71	Aout 2027
Associat° Le Cart	« Martin Bucer »	277	128	Mars 2028
Associat° Le Cart	« Martin Bucer »	123	55	Mars 2028
Associat° Centre Familial le Lazaret	Fondation du Protestantisme	1 800	1 507	Déc. 2037
Associat° Centre Familial le Lazaret	Fondation du Protestantisme	3 500	3 182	Avril. 2044
Associat° Nationale Interne Tzigane	Fondation du Protestantisme	140	140	Sans limitation de durée
<b>TOTAL</b>		<b>7 009</b>	<b>5 429</b>	

L'association « Centre familial le Lazaret » est gestionnaire d'un centre de vacances à Sète, propriété de la fondation. Les cautions données viennent garantir des emprunts pour travaux immobiliers portés par l'association.

##### 4.5.5. Garanties hypothécaires

- Fondation Individualisée « Demoiselles Cuvier pour le logement » pour le financement de travaux de remise aux normes énergétiques sis rue Jules Ferry à Levallois-Perret

Garantie hypothécaire de premier rang de premier rang sans concurrence, à hauteur d'un montant principal de 740 K€ sur le prêt du Crédit Coopératif de 740 K€ en date du 05/01/2022. Date de fin : 05/01/2037

- Fondation Individualisée « CEAF » pour l'acquisition et la rénovation du bien immobilier situé à SAINT-DENIS

Inscription de privilège de prêteur de deniers, de premier rang sans concurrence, à hauteur d'un montant principal de 1 800 K€ sur le prêt de la banque Crédit Coopératif de 2 000 K€ en date du 12/06/2015. Date de fin : 10/06/2035

Garantie hypothécaire conventionnelle complémentaire de premier rang, sans concurrence, à hauteur de 200 K€ sur le prêt de la banque Crédit Coopératif de 2 000 K€ en date du 12/06/2015. Date de fin : 10/06/2035

Garantie hypothécaire conventionnelle de deuxième rang, sans concurrence, à hauteur de 200 K€ sur le prêt de la banque Crédit Coopératif de 200 K€ en date du 25/09/2015. Date de fin : 26/09/2035

- Fondation Individualisée « CEAF » pour la rénovation du bien immobilier sis rue de Paris à Montreuil

Garantie hypothécaire de premier rang sur le prêt du Crédit Coopératif de 1 040 K€ en date du 07/02/2020. Date de fin : 07/02/2030

- Fondation Individualisée « Protestantisme de Montpellier » pour la construction d'un pôle de services comprenant logements, bureaux et lieu d'accueil sis rue Brueys à Montpellier

Garantie hypothécaire de premier rang de premier rang sans concurrence, à hauteur d'un montant principal de 915 K€ sur le prêt du Crédit agricole du Languedoc de 915 K€ en date du 30/06/2022. Date de fin : 30/06/2056

- Fondation Individualisée « Eau Vive 29 » pour la construction du bien immobilier situé à LOPERHET

Garantie hypothécaire sur le prêt du Crédit Foncier de France de 4 100 K€ en date du 03/06/2014 évaluée à 20% du bien. Date de fin : 03/06/2045

Garantie hypothécaire sur le prêt de la Caisse d'Epargne et de Prévoyance Bretagne Pays de Loire de 5 000 K€ en date du 03/06/2014 évaluée à 20% du bien. Date de fin : 31/05/2047

Garantie hypothécaire en troisième rang sur le prêt de la Société Générale de 1 100 K€ en date du 20/09/2017 Date de fin : 20/11/2043

- Fondation Individualisée « Martin Luther King » sur l'acquisition et la construction de l'espace socioculturel situé à CRETEIL
- Inscription de privilège de prêteur de deniers à hauteur d'un montant principal de 2 219 K€ sur le prêt de la banque LCL de 9 600 K€ en date du 13/12/2018. Date de fin : 13/03/2042

Garantie hypothécaire complémentaire en premier rang de la banque LCL de 8 821 K€ en date du 13/12/2018. Date de fin : 13/03/2042

Garantie hypothécaire conventionnelle de 2 500 K€ sur le prêt de la banque LCL de 2 500 K€ en date du 10/03/2021. Date de fin : 13/03/2042

##### 4.5.6. Nantissements

Nantissement des parts sociales au Crédit Coopératif détenues par la Fondation individualisée « CEAF » d'un montant maximum de 20 K€ en capital augmenté des intérêts, commissions, frais et accessoires.

Le concours garanti est le prêt souscrit auprès du Crédit Coopératif le 12/06/2015 pour un montant de 2 000 K€ par la Fondation Individualisée « CEAF » pour l'acquisition du bien immobilier situé à SAINT-DENIS pour une durée de 20ans.

Nantissement du contrat de capitalisation AG2R détenu par la Fondation Individualisée « CIMADE » pour un montant maximum de 651 K€ en capital augmenté des intérêts, commissions, frais et accessoires au 31/12/2022.

Le concours garanti est le prêt souscrit au Crédit Mutuel le 21/03/2019 pour un montant de 920 K€ par l'association « Cimade - Service Œcuménique d'Entraide ». Date de fin : 25/02/2031

Nantissement de compte titre financier au Crédit Coopératif détenu par la Fondation Individualisée « CEAF » pour un montant maximum de 11 K€ en capital augmenté des intérêts, commissions, frais et accessoires.

Le concours garanti est le prêt souscrit auprès du Crédit Coopératif le 04/02/2020 pour un montant de 1 040 K€ par la Fondation Individualisée « CEAF » pour une durée de 10 ans.

#### 4.6. AUTRES INFORMATIONS

##### 4.6.1. Honoraires TTC du Commissaire aux Comptes (code du Commerce article R123-198 Alinéa 9)

Les honoraires du Commissaire aux comptes pour l'exercice 2023 s'élèvent à 41 K€.

# COMPTE EMPLOI RESSOURCES ET SON ANNEXE

---

Exercice clos le 31 décembre 2023

## **1. CADRE JURIDIQUE**

---

La loi du 7 août 1991 a instauré l'obligation pour les organismes faisant appel à la générosité du public de présenter un Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public (CER).

Le nouveau règlement 2018-06 homologué par un arrêté du 26 décembre 2018 présente un modèle de compte emploi ressources à intégrer dans les annexes de la Fondation. Il est applicable depuis les comptes clos le 31 décembre 2020.

Le CER est destiné à mettre en perspectives les dons collectés, les autres ressources des Fondations Individualisées et les utilisations qui en sont faites.

## **2. REGLES DE PRESENTATION**

---

Le règlement 2018-06 a mis en place un tableau permettant de présenter les ressources de l'organisme par origine et les emplois par destination. Ce tableau intitulé « Compte de résultat par origine et destination » (CROD) constitue la présentation analytique du compte de résultat par nature.

Le CER ne présente que les ressources et les emplois issus de la générosité du public. Il reprend les éléments du compte de résultat dans une approche analytique. Il présente, d'une part, les ressources par nature et d'autre part, les emplois selon l'utilisation qui en est faite. Le CER est une extraction du CROD.

Le CER se décompose en quatre parties :

- Les ressources issues de la générosité du public et leurs emplois par destination
- Les ressources reportées liées à la générosité du public en début et en fin d'exercice
- Les contributions volontaires en nature issues de la générosité du public
- Les variations des fonds dédiés



## 3. COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)

En milliers d'euros	2023		2022	
	Total	Dont IGP	Total	Dont IGP
<b>1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>	<b>10 791</b>	<b>10 791</b>	<b>9 576</b>	<b>9 576</b>
1.1 - Cotisations sans contrepartie				
1.2 Dons, legs et mécénat	4 083	4 083	5 240	5 240
Dons manuels	3 772	3 772	3 668	3 668
Legs, donations et assurances-vie	194	194	1 540	1 540
Mécénat	117	117	32	32
1.3 Autres produits issus de la générosité du public	6 708	6 708	4 336	4 336
<b>2 - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>				
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises				
2.3 Contributions financières sans contrepartie				
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public				
<b>3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS</b>	<b>318</b>		<b>274</b>	
<b>4 - REPRISE SUR PROVISION ET DEPRECIATIONS</b>	<b>217</b>	<b>217</b>	<b>114</b>	<b>114</b>
<b>5 - UTILISATION DE FONDS DEDIES ANTERIEURS</b>	<b>2 169</b>	<b>2 169</b>	<b>2 807</b>	<b>2 807</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS DE L'EXERCICE</b>	<b>13 494</b>	<b>13 176</b>	<b>12 771</b>	<b>12 498</b>

En milliers d'euros	2023		2022	
	Total	Dont IGP	Total	Dont IGP
<b>1 - MISSIONS SOCIALES</b>	<b>8 730</b>	<b>8 412</b>	<b>8 580</b>	<b>8 307</b>
1.1 Réalisées en France	8 408	8 090	8 168	7 895
Actions réalisées par l'organisme	4 620	4 302	3 733	3 459
Versement à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France	3 788	3 788	4 435	4 435
1.2 Réalisées à l'étranger	322	322	412	412
Actions réalisées par l'organisme				
Versement à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger	322	322	412	412
<b>2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b>	<b>59</b>	<b>59</b>	<b>92</b>	<b>92</b>
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	59	59	92	92
2.2 Frais de recherche d'autres ressources				
<b>3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>558</b>	<b>558</b>	<b>535</b>	<b>535</b>
<b>4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS</b>	<b>336</b>	<b>336</b>	<b>399</b>	<b>399</b>
<b>5 - IMPOTS SUR LES BENEFICES</b>				
<b>6 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE</b>	<b>2 768</b>	<b>2 768</b>	<b>2 270</b>	<b>2 270</b>
<b>TOTAL DES CHARGES DE L'EXERCICE</b>	<b>12 451</b>	<b>12 133</b>	<b>11 877</b>	<b>11 603</b>
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>1 043</b>	<b>1 043</b>	<b>894</b>	<b>894</b>

## 4. LE COMPTE EMPLOI RESSOURCES (CER)

Emplois (en K€)	2023	2022	Ressources (en K€)	2023	2022
<b>1- Missions sociales</b>	<b>8 412</b>	<b>8 307</b>	<b>1. Ressources liées à la générosité du public</b>	<b>10 791</b>	<b>9 576</b>
1.1 Réalisées en France	8 090	7 895	1.1 Cotisations sans contrepartie	0	0
Actions réalisées par l'organisme	4 302	3 459	1.2 Dons, Legs et mécénat	4 083	5 240
Versement à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France	3 788	4 435	Dons manuels	3 772	3 668
1.2 Réalisées à l'étranger	322	412	Legs, donations et assurances-vie	194	1 540
Actions réalisées par l'organisme	0	0	Mécénat	117	32
Versement à un organisme central ou d'autres organismes agissant à l'étranger	322	412	1.3 Autres produits issus de la générosité du public	6 708	4 336
<b>2. Frais de recherche de fonds</b>	<b>59</b>	<b>92</b>			
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	59	92			
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	0	0			
<b>3- Frais de fonctionnement</b>	<b>558</b>	<b>535</b>			
<b>Total des emplois</b>	<b>9 029</b>	<b>8 934</b>	<b>Total des ressources</b>	<b>10 791</b>	<b>9 576</b>
<b>4. Dotations aux provisions et aux dépréciations</b>	<b>336</b>	<b>399</b>	<b>2. Reprises des provisions et des dépréciations</b>	<b>217</b>	<b>114</b>
<b>5. Reports en fonds dédiés de l'exercice</b>	<b>2 768</b>	<b>2 270</b>	<b>3. Utilisation des fonds dédiés antérieur</b>	<b>2 169</b>	<b>2 807</b>
<b>Excédent de la générosité du public de l'exercice</b>	<b>1 043</b>	<b>894</b>	<b>Déficit de la générosité du public de l'exercice</b>		
<b>Total</b>	<b>13 176</b>	<b>12 498</b>	<b>Total</b>	<b>13 176</b>	<b>12 498</b>
			Ressources reportées liées à la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés)	4 994	4 100
			(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	1 043	894
			(-) Investissement ou (+) désinvestissement nets liés à la générosité du public de l'exercice	54	0
			Ressources reportées liées à la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés)	6 091	4 994

Pour mémoire, rappel du tableau relatif aux fonds dédiés pour la partie relevant de la générosité du public :

Fonds dédiés à la générosité du public	2023	2022
Fonds dédiés à la générosité du public en début d'exercice	18 040	18 577
(-) Utilisation	2 169	2 807
(+) Report	2 762	2 270
Fonds dédiés à la générosité du public en fin d'exercice	18 633	18 040

## 5. NOTES EXPLICATIVES SUR LE CER

### 5.1. EMPLOIS

#### 5.1.1. Missions sociales

Préservation du patrimoine protestant et engagement au service de la diversité du monde protestant définissent les missions sociales de la Fondation du Protestantisme.

Elles sont constituées de l'ensemble des charges à l'exclusion des dotations aux provisions et dépréciations et des frais de recherche de fonds des Fondations Individualisées, des Organismes Agréés et des trois Fonds. Ainsi que d'une part des frais de personnels du siège et de toutes les allocations attribuées par les services communs.

Les « actions réalisées par l'organisme » regroupent l'ensemble des charges des Fondations Individualisées, Organismes Agréés et Fonds pour leur fonctionnement général et principalement pour l'entretien, la préservation et la sauvegarde de leur patrimoine immobilier.

Les « versements à un organisme central ou à d'autres organismes » regroupent l'ensemble des allocations accordées par la Fondation du Protestantisme à d'autres organismes (voir point « 4.4.2.2 Aides financières »)

En milliers d'euros	2022	2023
<b>1.1 Réalisées en France</b>	<b>7 895</b>	<b>8 090</b>
Actions réalisées par l'organisme	3 459	4 302
Salaires et charges sociales	182	224
Impôts, taxes et versements assimilés	562	597
Honoraires	152	133
Autres charges sur legs et donation	2	2
Locations et charges locatives	78	77
Entretien immobilier	224	417
Frais d'information et de communication	1	-1
Frais bancaires	20	24
Assurance	43	44
Achat fournitures, énergie	102	103
Divers	-16	0
Charges financières	668	708
Charges exceptionnelles	26	332
Dotations aux amortissements	1 415	1 642
Versement à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France	4 435	3 788
<b>1.2 Réalisées à l'étranger</b>	<b>412</b>	<b>322</b>
Versement à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger	412	322
<b>TOTAL</b>	<b>8 307</b>	<b>8 412</b>

#### 5.1.2. Les frais de recherche de fonds

Des frais de recherche de fonds ont été engagés par le Fonds « Solidarité Protestante » pour 18 K€ et par les Fondations individualisées pour 7K€. Ont également été intégrés à cette rubrique les frais de transaction sur dons pour 10 K€ ainsi qu'une part de la rémunération de l'Assistante administrative et financière du siège.

#### 5.1.3. Frais de fonctionnement

En milliers d'euros	2022	2023
Salaires et charges sociales	168	211
Impôts, taxes et versements assimilés	58	92
Honoraires	102	49
Locations et charges locatives	67	74
Entretien immobilier	49	25
Frais de réception et de mission	14	28
Frais d'information et de communication	30	36
Frais bancaires	6	10
Autres services extérieurs	13	16
Frais postaux et de téléphone	12	3
Assurance	3	4
Documentation	-2	5
Achat fournitures, énergie	3	4
Divers	16	0
Charges exceptionnelles	-2	1
<b>TOTAL</b>	<b>535</b>	<b>558</b>

#### 5.1.4. Les dotations aux provisions

En milliers d'euros	2022	2023
Dotations aux dépréciations de l'actif financier	109	220
Dotations aux dépréciations des créances	76	102
Dotations aux dépréciations des immobilisations	64	0
Dotations aux provisions pour risque financier	150	14
<b>TOTAL</b>	<b>399</b>	<b>336</b>

Le traitement des dotations aux provisions est décrit dans le paragraphe "5.2.2 – Les reprises sur provisions et dépréciations".

#### 5.1.5. Les reports en fonds dédiés

Ce poste traduit l'affectation en fonds dédiés des dons et autres ressources reçus au cours de l'année et non encore utilisés.

En milliers d'euros	2022	2023
Report en fonds dédiés sur dons manuels, legs et donations affectés	1 588	1 137
Report en fonds dédiés sur autres ressources	681	1 631
<b>TOTAL</b>	<b>2 270</b>	<b>2 768</b>

## 5.2. RESSOURCES

### 5.2.1. Les produits liés à la générosité du public

En milliers d'euros	2022	2023
<b>1.1 - Cotisations sans contrepartie</b>		
<b>1.2 Dons, legs et mécénat</b>	<b>5 240</b>	<b>4 083</b>
Dons manuels	3 668	3 772
Legs, et donations	1 204	186
Assurances-vie	336	8
Mécénat	32	117
<b>1.3 Autres produits issus de la générosité du public</b>	<b>4 336</b>	<b>6 708</b>
Revenus du patrimoine immobilier, transferts de charges	3 710	3 644
Autres produits d'exploitation	114	147
Produits financiers	222	2 769
Produits exceptionnels	291	134
Utilisation de dotation consommable	0	15
<b>TOTAL</b>	<b>9 576</b>	<b>10 791</b>

### 5.2.2. Les reprises sur provision et dépréciations

Dans le compte de résultat de la Fondation du Protestantisme, les reprises de provisions (et par analogie les dotations) sont présentées dans différents postes :

- Les provisions pour dépréciations des placements financiers (en résultat financier)
- Les provisions pour risques et charges (selon leur nature : en résultat d'exploitation ou en résultat exceptionnel)

Ce sont donc les reprises de ces différentes provisions qui constituent ce poste.

En milliers d'euros	2022	2023
<b>Reprise de provisions pour risque d'exploitation</b>	<b>71</b>	<b>86</b>
<b>Reprise sur amortissement de l'actif immobilier</b>	<b>1</b>	<b>0</b>
<b>Reprise de provisions pour dépréciation d'actifs financiers</b>	<b>43</b>	<b>131</b>
<b>TOTAL</b>	<b>114</b>	<b>217</b>

### 5.2.3. Utilisation des fonds dédiés antérieurs

Ce poste traduit l'utilisation de tout ou partie des dons et autres produits issus de la générosité du public des années précédentes.

En milliers d'euros	2022	2023
<b>Utilisation des fonds dédiés sur dons manuels, legs et donations affectés</b>	<b>2 082</b>	<b>963</b>
<b>Utilisation des fonds dédiés sur autres ressources</b>	<b>725</b>	<b>1 206</b>
<b>TOTAL</b>	<b>2 807</b>	<b>2 169</b>

## 5.3. RESSOURCES REPORTÉES LIÉES A LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC (HORS FONDS DÉDIÉS)

### 5.3.1. Ressources reportées liées à la générosité du public (hors fonds dédiés)

Il est à noter que l'ensemble du patrimoine immobilier et financier de la Fondation du Protestantisme est issu de la générosité du public.

### 5.3.2. Investissement ou désinvestissement nets liés à la générosité du public de l'exercice

Les investissements des Fondations individualisées sont par définition financés par la générosité du public inscrite dans leurs fonds dédiés.

La rubrique « Investissement ou désinvestissement nets liés à la générosité du public de l'exercice » ne correspond donc qu'aux investissements du siège non financés par des fonds dédiés.